



Ville de Trets

Tél. 04 42 37 55 14

Trets, le 15 juin 2018

*Service Secrétariat Général.*

## **ORDRE DU JOUR du CONSEIL MUNICIPAL du 21 juin 2018**

Approbation du PV du 17/04/2018.

Rapporteur :

- JC FERAUD : 1) Fixation du nombre de représentants titulaires du personnel de la collectivité auprès du comité technique ;
- JC FERAUD : 2) Modification du tableau des effectifs : création d'emploi ;
- MC MUSSO : 3) Attribution de subventions aux associations ;
- D.ODDO : 4) Modalités de la convention d'instruction des autorisations droit des sols avec le service instructeur du territoire du Pays d'Aix et autorisation de signature donnée à M. le Maire ;
- D.ODDO : 5) Acquisition des parcelles AH 423 et AH 426 sises av Marius Joly ;
- S. FABRE : 6) Adhésion à la Fondation du patrimoine pour l'année 2018 ;
- S. FABRE : 7) Demandes de subventions auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône :  
\* Réhabilitation des monuments aux morts dans le cadre de la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 ;  
\* Programmation d'expositions rendant hommage aux hommes et aux femmes qui vécurent la Grande Guerre ;
- S. FABRE : 8) Attribution d'une subvention façade pour le bâtiment situé parcelle AB635 ;
- S. FABRE : 9) Affectation du résultat budget eau (annule et remplace la délibération 12/2018) ;
- S. FABRE : 10) Affectation du résultat budget assainissement (annule et remplace la délibération 12/01/2018)
- S. FABRE : 11) Affectation du résultat budget principal (annule et remplace la délibération 13/2018) ;
- S. FABRE : 12) Décision modificative N°1-2018 - budget de la Commune ;
- E. BERRENI : 13) Adoption des règlements de fonctionnement des accueils de loisirs extrascolaires, des accueils périscolaires, études et de restauration scolaire ;
- S. RIMEDI : 14) Fixation du montant de la participation des familles au séjour été 2018 organisé par l'Espace Jeunes ;

## Questions diverses.

### COMPTE RENDU de Décisions prises dans le cadre de l'article I 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : Rapporteur : M. le Maire

N°42/2018 en date du 30/03 : Contrat avec le Théâtre du Maquis pour l'organisation et la prestation du spectacle : « et l'acier s'envole aussi » le 01/12/2018 à 20h30 au Cinéma Casino pour un montant global de 1 245 € ;

N°43/2018 en date du 06/03 : Contrat avec ANAKA pour l'organisation et la prestation du concert « Anna Farrow » le 28/07 à 21h au Château pour un montant global de 1985 € ;

N°44/2018 en date du 09/04 : Nécessité de supprimer la régie de recettes « taxes de stationnement » suite à l'instauration d'une zone bleue en lieu et place des aires de stationnement payant ;

N°45/2018 en date du 30/03 : Convention de stage avec l'organisme de formation OTHIS pour la formation « travaux en hauteur » organisée pour 4 agents pour un montant total de 730 € TTC ;

N°46/2018 en date du 30/03 : Convention de stage avec l'organisme de formation OTHIS pour la formation préparation au CACES R 386 organisée pour 6 agents pour un montant total de 1 863 € TTC ;

N° 47/2018 en date du 31/01 : Contrat pour la maintenance de l'ascenseur du Gymnase la Gardi avec la Sté Kone pour un montant annuel de 1 317,12 € HT ;

N° 48/2018 en date du 31/01 : Contrat pour la maintenance de l'ascenseur de la Médiathèque avec la Sté Kone pour un montant annuel de 1 297,80 € HT ;

N° 49/2018 en date du 11/04 : Contrat pour vérifications périodiques réglementaires des engins de levage avec la Sté Qualiconsult Exploitation à compter du 01/06/18 pour un montant annuel de 140 € HT ;

N°50/2018 en date du 11/04 : Contrat pour vérifications périodiques réglementaires des installations électriques avec la Sté CEL Contrôles à compter du 01/06 pour un montant annuel de 2 800 €HT ;

N°51/2018 en date de 11/04 : Contrat pour vérifications périodiques réglementaires des installations de chauffage gaz et /ou de production d'eau chaude sanitaire avec la Sté Véritas Exploitation à compter du 01/06 pour un montant annuel de 570 € HT ;

N°52/2018 en date du 27/04 : Autorisation à la SELAS B&F Avocats à rédiger une consultation en vue d'un conseil sur le droit du travail applicable à un agent non titulaire pour un montant de 420 € TTC ;

N°53/01/02/03/04/-en date du 27/04 : Autorisations à la SCP d'Avocats IAFA à représenter la commune dans les affaires qui l'oppose à M. Eric Dathy pour un montant de 600 € ; à M. Eric Falque (audience du 23/01/18 devant la Cour d'Appel d'Aix en Provence) pour un montant de 600 € ; à la Sté Aqualter pour un montant de 3 000 € TTC ; à la SCI Denfert pour un montant de 600 € ;